

PLAN DE COURS

COURS : Modélisation et dessins assistés par ordinateur II

PROGRAMME : 280.B0 Techniques de construction aéronautique

DISCIPLINE : 280 Aéronautique

PONDÉRATION : Théorie : 1 Pratique : 2 Étude personnelle : 1

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Michaud Michel	A-183	4722	michel.michaud@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					11 h 00 – 12 h 00
Après-midi	13 h 00 – 14 h 00	14 h 00 – 16 h 00			

En dehors des heures de disponibilité, il est possible de contacter l'enseignant par MIO pour prendre un rendez-vous.

Coordonnateur(s) du départ.	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Robert Turcotte	A-183	4723	robert.turcotte@cegepmontpetit.ca
Pascal Belfix	A-183	4720	pascal.belfix@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours s'inscrit dans les fonctions de travail reliées à la planification, à la conception et au contrôle de la qualité. Il contribue à développer progressivement votre capacité à modéliser, dessiner et définir des pièces aéronautiques en utilisant un logiciel.

Il fait suite au cours Modélisation et dessin I (280-214-EM).

Ce cours est préalable absolu au cours Stage en conception (280-613-EM).

Les compétences acquises seront réutilisées dans plusieurs autres cours.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

011U Produire et modifier des croquis, des dessins techniques et des modèles reliés à l'aéronautique.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

La matière est exposée et démontrée par le professeur. Suite à ces démonstrations et explications, les étudiants sont appelés à pratiquer et à approfondir ces différentes connaissances acquises par le biais d'exercices et/ou de devoirs spécifiques.

PLANIFICATION DU COURS

Module	Objectifs d'apprentissage	Contenu	Méthodes pédagogiques	
			Activités d'enseignement	Activités d'apprentissage
1 15 hres	1.1 Produire et modifier des dessins de définition et d'ensemble. 1.2 Produire des modèles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens inter-pièces, paramètres; ▪ Conditions; ▪ Publication; ▪ Fichiers IGES, STP, DXF, STL,CGR; ▪ Tables de paramétrages; ▪ Catalogues; ▪ Powercopies. 	Exposés magistraux. Démonstration.	Exercices pratiques.
2 9 hres	3.1 Produire et modifier des dessins de définition et d'ensemble. 3.2 Produire des modèles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de courbes; ▪ Surfaces élémentaires; ▪ Surfaces avancées; ▪ Options de dessin reliées aux modèles surfaciques. 	Exposés magistraux. Démonstration.	Exercices pratiques.
3 6 hres	2.1 Produire des modèles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et de liaisons et de commandes cinématiques simples; ▪ Génération de l'animation. 	Exposés magistraux. Démonstration.	Exercices pratiques.
4 6 hres	3.1 Produire et modifier des dessins de définition et d'ensemble. 3.2 Produire des modèles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modélisation et dessin de pièces composites. 	Exposés magistraux. Démonstration.	Exercices pratiques.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 		

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Examen 1 : - Réalisation d'assemblage paramétriques et de nomenclature à partir de pièces données; - Pièces Standards; - Paramètres; - Publication; - Travail individuel; - Notes de cours permises; - Durée 2.5 heures.	Examen commun 3 périodes	1.1 1.2	5 ^e semaine	25%
Projet COE - Compte rendu d'un sujet de conférence + recherche d'information. - Travail individuel.	Hors des heures de cours	Tous	5 ^e Semaine	5%
Examen 2 : - Powercopies; - Catalogues; - Réalisation de modèles surfaciques simples complexes; - Travail individuel; - Notes de cours permises; - Durée 2.5 heures.	Examen Commun 3 périodes	1.1 1.2 1.3 2.1 3.1	10 ^e semaine	30%
Examen 3 (final) : - Génération d'animation; - Développés de contours de plis composites; - Dessin de pièce composite; - Travail individuel; - Notes de cours permises; - Durée 2.5 heures.	Examen commun 3 périodes	Tous	Période Examens	30%
Projet de session : - Modéliser et animer un mécanisme répondant aux critères indiqués;	Hors des heures de cours	Tous	15 ^e semaine	10%

TOTAL : 100%

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) Note de passage

La note de passage du cours est de 60%.

(2) Présence aux évaluations sommatives

Toute absence non motivée à un examen entraîne un échec à l'examen, la note zéro est attribuée.

Les absences motivées suivantes sont reconnues par le Département : raison médicale (certificat médical à l'appui); mortalité dans la famille immédiate; cause légale (preuve à l'appui); toute autre raison jugée acceptable par le professeur. Les motifs doivent être présentés au professeur dans les cinq jours ouvrables avant ou après l'examen.

Si cela est possible, les examens seront communs pour tous les groupes.

(3) Remise des travaux

Tous les travaux doivent être remis à la date, à l'heure et au local désignés par le professeur. Tous les travaux remis en retard seront notés zéro (0).

(4) Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Le non respect de ces normes peut retarder l'acceptation du travail ou affecter la note accordée. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Aide » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse : <http://www.cegepmontpetit.ca/biblio>.

(5) Qualité de la langue française

Évaluation formative

En construction aéronautique, l'évaluation du français se veut avant tout formative :

- construction par l'étudiant de lexiques à l'intérieur de notes et manuels de cours;
- refus d'un travail et obligation de le corriger;
- l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment le français sera invité à s'inscrire au CAF.

Évaluation sommative

La cohérence, la clarté des idées et le choix judicieux du vocabulaire spécialisé seront évalués. Selon l'objet d'évaluation (exposé oral, rapport de laboratoire, travail de recherche, examen écrit, etc.), la portée de l'évaluation sommative du français peut être très variable et même conduire au verdict d'échec. Le professeur peut allouer jusqu'à 10% des points d'un travail à la correction des fautes de français (orthographe, syntaxe).

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

- Être présent au cours.
- Assumer ses responsabilités.
- Entreprendre des projets.
- Générer de nouvelles idées.
- Prendre des décisions fondées et éclairées.
- Déployer des efforts soutenus.
- Planifier et organiser ses activités.
- Collaborer avec l'équipe.
- Se soucier de la qualité et des temps de production.
- Respecter les normes de communication écrite ou orale.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Clé USB ou outil de sauvegarde.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de référence : Michaud, Michel. CATIA Core Tools. McGraw-Hill, 2012.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/campus-de-longueuil/le-college/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Les étudiants sont invités à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours : <http://ena.cegepmontpetit.ca/etudiants-actuels/programmes-d-etudes/departements-d-enseignement#a1>